



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de la sécurité routière****Groupe d'experts de la signalisation routière****Dix-neuvième session**

Genève, 20 et 21 juin 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté
de la dix-neuvième session*, ****

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 20 juin 2019, à 9 h 30, salle IX

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme de travail :
 - a) Adoption du rapport final par le Groupe d'experts ;

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/welcwp1.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (roadsafety@unece.org). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations). Les versions traduites de ces documents sont à présent disponibles en accès public sur le système de diffusion électronique des documents (ODS), à l'adresse suivante : <http://documents.un.org/>.

** Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne, à l'adresse <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=7VzGaF>, ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html). Le formulaire d'inscription est à renvoyer au plus tard une semaine avant le début de la session au secrétariat de la CEE, par courrier électronique (roadsafety@un.org).

À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html.



- b) Évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et observations formulées à ce sujet.
- 3. Questions diverses.
- 4. Adoption du rapport.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.2/37.

2. Programme de travail

a) Adoption du rapport final par le Groupe d'experts

Le secrétariat a communiqué au Groupe d'experts un projet de rapport final le 5 avril 2019, et il a demandé aux experts de présenter des propositions concrètes de modifications pour le 10 juin 2019 au plus tard (uniquement en mode « suivi des modifications »). Le secrétariat a également fourni un calendrier concernant les travaux relatifs aux images des signaux routiers et aux traductions en français et en russe. Le Groupe d'experts sera invité à établir la version définitive de son rapport final sur les signaux de la Convention (ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/5/Rev.1 et ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/4/Rev.2) et à l'adopter.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/5/Rev.1 et
ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2018/4/Rev.2.

b) Évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et observations formulées à ce sujet

Faute de temps à la dernière session, le Groupe d'experts n'a pas pu poursuivre les débats entamés à la sixième session au sujet de l'évaluation des signaux ne figurant pas dans la Convention et des observations y relatives, présentée par le secrétariat (ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2016/1 et document informel n° 2 (février 2019)).

Également faute de temps, FSV n'a pas pu présenter, comme cela lui avait été demandé à la quinzième session, son document informel (document informel n° 2, septembre 2018) concernant les symboles utilisés sur les panonceaux additionnels pour les malentendants et les malvoyants, et il sera donc probablement invité à le faire à la présente session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.1/GE.2/2016/1,
document informel n° 2 (septembre 2018),
document informel n° 2 (février 2019).

3. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

4. Adoption du rapport

Le Groupe d'experts adoptera le rapport de sa dix-neuvième session.